

Communiqué

Extraits de la séance CODEP du 24 mai 2022

A l'intention du corps enseignant primaire

Elèves ukrainiens ; situation à la rentrée 2022/2023

Selon les informations communiquées lors de la conférence de presse de l'action sociale et de l'AJAM et selon les prévisions de la Confédération, environ mille personnes devraient être accueillies dans le Jura d'ici à l'automne. Ce qui représente environ 350 élèves en âge de scolarité.

Le manque de vision sur la situation à court et moyen terme implique d'organiser l'année scolaire prochaine en deux temps.

Une première estimation sera faite mi-juin. Chaque situation d'élève sera analysée au cas par cas. A ce jour, sept élèves ukrainiens se trouvent en 2P, dix élèves sont en classes ordinaires de la 3P à la 10S. Il faudra voir si pour la rentrée ils continuent en classe ordinaire ou sont placés en classe d'accueil. Les élèves actuellement en 11S seront en principe pris en charge par le service de la Formation post-obligatoire.

La situation sera réévaluée durant la semaine précédant la rentrée scolaire.

Information par les conseillères pédagogiques sur le rôle des aides éducatives pour le cycle 1

Un document sur le rôle et les missions des aides éducatives pour le cycle 1 sera mis à disposition des écoles via l'Intranet. Pour rappel, ces aides éducatives interviennent uniquement au cycle 1 et majoritairement pour les élèves de 1P et 2P.

Ce document définit qu'une leçon est égale à 100 minutes de temps de travail, ce qui inclut donc le temps de la récréation, les séances réseau ainsi que les rencontres avec les conseillères pédagogiques.

Les aides éducatives interviennent de manière ponctuelle, lors de situation urgente ou imprévisible. Si la situation persiste et que des besoins d'un accompagnement sur du long terme devient nécessaire, il faut convoquer une séance réseau ou activer l'antenne santé scolaire afin de trouver des pistes ou des ressources au sein de l'école pour faire face à cette situation.

Service de l'enseignement – 14 juin 2022

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.